



Jean-Pierre Benoit, alpages du Camps des Fourches, Parc national du Mercantour, Alpes Maritimes, août 2017.

EDITORIAL

EN ROUTE VERS LA RECONNAISSANCE DE LA PRATIQUE DE LA TRANSHUMANCE À L'UNESCO !

Lors du dernier salon de l'agriculture à Paris, nous avons organisé sur le stand du CORAM une cérémonie de remise au ministère de la Culture des fiches d'inventaire des pratiques de la transhumance dans les principaux territoires français : Alpes-Provence, Corse, Cévennes-Massif central, Jura, Pyrénées, Vosges.

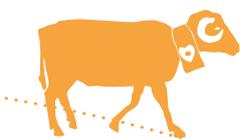
Cette première étape a permis de marquer de manière officielle notre engagement vers une plus grande reconnaissance des pratiques pastorales sous l'angle du patrimoine culturel, dont la transhumance est l'une des composantes. Cette cérémonie était l'aboutissement de près d'un an de travail, coordonné par le CORAM, qui a engagé la procédure d'inscription de la pratique de la transhumance sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité (UNESCO), avec l'implication forte des acteurs du monde pastoral et en partenariat avec les Ministères concernés par cette pratique. Les délais sont resserrés, mais tous les acteurs nationaux et internationaux concernés s'impliquent pour tenir le calendrier, car les enjeux sont de taille. La première étape a été franchie le 2 juin dernier avec l'avis favorable rendu à l'unanimité par le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel, ce qui nous permet d'engager dès à présent des démarches de valorisation et de promotion de la pratique, des produits et événements liés à la transhumance via le label national. Cette reconnaissance doit maintenant contribuer à positionner le pastoralisme à sa juste place que ce soit dans les débats d'orientation concernant les projets de territoire comme dans les échanges de toute forme avec la société civile. Le succès de cette démarche nous permet de démarrer maintenant la

phase d'internationalisation de la démarche qui s'opèrera avec notamment l'Espagne, l'Albanie, la Roumanie et la Croatie, afin de s'agréger d'ici mars 2022 au dossier déjà reconnu par l'UNESCO en décembre 2019 pour l'Autriche, la Grèce et l'Italie. Loin de la mise sous cloche, cette reconnaissance ne figurera pas une pratique spécifique de la transhumance, mais permettra au contraire de promouvoir ses différentes formes et son adaptation face aux enjeux contemporains. En mesurant la vitalité de la pratique et en identifiant les points de rupture, nous proposerons collectivement un plan de sauvegarde et de valorisation adapté aux contextes locaux. Ce dernier deviendra alors un élément déterminant pour continuer à faire perdurer nos savoir-faire au sens large et la vie dans nos massifs montagneux. La prise de conscience par la société de la richesse culturelle de nos territoires pastoraux, de nos produits et des pratiques qui y sont associées seront une source complémentaire de durabilité de nos systèmes. Si cette reconnaissance est accordée à la transhumance, elle la devra à tous les transhumants et pastoraux qui nous ont précédé ainsi qu'à tous les acteurs publics ou privés qui aujourd'hui l'enrichissent et œuvrent pour sa transmission aux générations futures. Dans un contexte d'instabilité climatique, environnemental, économique, sanitaire, social et sociétal, nous sommes fiers de pouvoir contribuer à ce projet positif, valorisant, fédérateur et bientôt inscrit dans le bien commun de l'humanité.

Jean-Luc CHAUVEL
Éleveur ovin
Président du Collectif des Races locales de Massifs (CORAM)



Armand Marchadier, coussouls des Capelans, Salon-de-Provence, mai 2020.



■ CRISE LIÉE AU COVID-19 : UN PRINTEMPS SINGULIER

Malgré la crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement mises en place au 17 mars 2020, les pratiques liées à l'élevage pastoral et transhumant ont pu se dérouler quasi normalement sur l'ensemble du territoire français. Surtout, les déplacements printaniers entre les différentes places de pâturage, ainsi que les transhumances estivales, se sont effectués presque normalement, « en tant qu'activité agricole essentielle ». Quelques adaptations ont été mises en œuvre en partenariat avec les vétérinaires sanitaires concernant les dates de réalisation des prophylaxies annuelles des cheptels transhumants, bovins comme petits ruminants, afin de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation entre les personnes. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les filières d'élevage se sont organisées pour assurer la continuité de la production et de l'approvisionnement des points de vente. Après avoir connu de nombreuses difficultés pendant les quinze premiers jours, la situation s'est améliorée progressivement. Les initiatives diverses des éleveurs, des organisations de producteurs, des entreprises et des organisations professionnelles agricoles pour favoriser la vente des produits, qu'il s'agisse de lait, de fromage, de viande ou de laine, ont porté leurs fruits. Après de fortes inquiétudes en début de confinement, survenu en pleine période de Pacques, cruciale pour la production ovine, et avec la crainte que les agneaux ne soient commercialisés trop tardivement, les achats d'agneaux ont finalement repris. Les prix ont toutefois été entraînés à la baisse par la chute des cours sur le plan national. Grâce à l'effort de tous, abattoirs, syndicats, association d'éleveurs, coopératives, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, qui ont mis en place des systèmes de plateforme de vente, de drive ou d'entraide, la commercialisation s'est déroulée presque normalement, malgré des difficultés ponctuelles chez certains éleveurs. Le fort bassin de consommation que représente Provence-Alpes-Côte d'Azur a certainement contribué à cela. La filière la plus impactée est celle de l'élevage bovin de Camargue, qui commercialise une grande partie de la viande de taureaux dans la restauration collective, et a subi de plein fouet l'annulation de toutes les manifestations liées aux courses camarguaises, dont la saison débutait, ainsi qu'à l'accueil à la ferme. Les éleveurs fromagers ont été fortement impactés par la fermeture des marchés et des restaurants, mais ont su réagir en développant d'autres formes de vente directe, entraînant toutefois une forte surcharge de travail. Concernant la filière laine, certains chantiers de tonte n'ont pu se tenir en temps normal dans les élevages, et des difficultés de ramassage de la laine sont apparues. Alors que la demande chinoise tendait le marché mondial ces dernières années, ce dont profitait également les laines de France, l'arrêt brutal des importations a entraîné une chute spectaculaire des cours ces dernières semaines. Le marché du textile est également en net recul par manque d'achats. Même si les cours des laines mérinos résistent mieux que les autres laines de France, les prix de vente sont ainsi nettement à la baisse par rapport aux années précédentes. Les élevages ou associations d'éleveurs ayant des démarches de valorisations spécifiques (*Ménilainos*, Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles...) ont toutefois mieux résisté. Sur l'ensemble du territoire national, de l'Aubrac aux Cévennes, des Vosges au Jura, en Corse ou dans les Pyrénées, quasiment toutes les fêtes et manifestations associées aux transhumances ont été annulées en raison des mesures de confinement. De la Provence aux Alpes, les sonnailles des troupeaux, qui annoncent habituellement l'arrivée de l'été, n'ont ainsi pu résonner dans les rues et ruelles de Saint-Rémy-de-Provence ou de Die, pour ne parler que des Fêtes de la transhumance les plus anciennes. Autre conséquence beaucoup plus agréable, les mesures de confinement ayant limité fortement la circulation sur les routes et dans les airs, les bergers ont pu retrouver ce printemps et pour quelques semaines, la quiétude des grandes journées de garde dans les coussouls de Crau, les massifs et collines de Provence. Nous reviendrons plus longuement, dans notre prochaine lettre d'information, sur cette crise sanitaire, afin d'essayer d'en tirer les principaux enseignements.

■ AUX ORIGINES DE LA TRANSHUMANCE... DES ARCHÉOLOGUES ET DES PALÉO-ENVIRONNEMENTALISTES EN ACTION !

La transhumance pourrait, dans les années à venir, s'inscrire au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO. Cette pratique, qui relie les plaines de Basse Provence aux montagnes alpines, est réputée pour être ancestrale. Mais depuis quand l'homme et ses troupeaux ont-ils réellement débuté ce grand mouvement saisonnier de la plaine aux alpages ? C'est l'une des questions majeures que se pose l'équipe de recherche internationale du projet PATHWAY codirigé par Florence Mocci, Pierre Magniez (Centre Camille Jullian, LAMPEA, A*MIDEX, AMU-CNRS) et Kevin Walsh (Université de York, Royaume-Uni). Au départ de ce projet, des fouilles archéologiques menées par F. Mocci et K. Walsh dans le Parc National des Ecrins, à plus de 2000 m d'altitude, qui ont révélé l'apparition et le développement de l'activité pastorale, avec la présence de cabanes et d'enclos, il y a plus de 4000 ans. Ces découvertes méritaient la mise en place d'un projet à grande échelle sur l'origine de la transhumance et l'évolution de cette pratique dans les Alpes occidentales. Plusieurs spécialistes se sont donc réunis autour de ce projet pour interroger les vestiges archéologiques des sites d'altitude aux plaines provençales. Les ossements animaux et l'ADN ancien conservé dans les lacs d'altitude nous livrent des informations sur les animaux présents dans les alpages, sur les pratiques d'élevage, l'économie de montagne, mais aussi sur l'origine géographique des troupeaux : « Les éléments chimiques qui se fixent dans le squelette, et tout particulièrement dans les dents des animaux, dépendent de leur alimentation et de l'environnement dans lequel ils ont vécu » explique Juliette Knockaert (Université de York), en charge des analyses chimiques des restes de faune. Ainsi, l'analyse de ces éléments devrait permettre d'identifier l'origine des animaux et de retracer d'éventuels déplacements saisonniers. Toutefois, pour être complète, cette méthode d'analyse requiert une comparaison avec des troupeaux actuels qui pratiquent la transhumance dans les mêmes régions. C'est dans l'objectif d'élaborer ce « référentiel de comparaison » que la Maison de la transhumance et le Domaine et Centre de formation du Merle se sont associés au projet PATHWAY. Le colloque « Pastoralisme



Fouille archéologique de la structure agro-pastorale de l'âge du Bronze du Serre de l'Homme X (L'Argentière-la-Bessée, Parc national des Ecrins, Hautes-Alpes). Cliché K. Walsh, Université de York.

et nature protégée en Méditerranée occidentale », qui se tiendra à l'automne 2020, à Aix en Provence, nous permettra d'en apprendre davantage sur ce projet scientifique qui contribue à raconter l'histoire pluri-millénaire d'un patrimoine vivant !

■ QUI SONT AUJOURD'HUI LES ÉLEVAGES HERBASSIERS ?

Nous avons dans cette lettre d'information plusieurs fois évoqué la question des *herbassiers*, éleveurs ovins qui suivent la pousse de l'herbe avec leur troupeau tout au long de l'année, ainsi que des *pastori vaganti* d'Italie du Nord ou des *bergers sans terre* des Pyrénées Atlantiques.

La Maison de la transhumance, avec l'ensemble de ses partenaires et réseaux, notamment le CERPAM, réalise actuellement une étude, à l'échelle de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, permettant de dresser un état des lieux de l'élevage *herbassier*. Celle-ci s'appuie dans un premier temps sur un stage effectué par Candice Vionnet, de mars à septembre 2020, dans le cadre d'une option de 3^{ème} année « Systèmes d'élevage » (Montpellier SupAgro, L'Institut Agro). Elle se réalise sous forme d'enquêtes documentaires, ainsi que d'entretiens réalisés auprès de personnes ressources et d'une douzaine d'éleveurs herbassiers situés principalement dans le Var, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. L'objectif est de caractériser ce mode d'élevage, son fonctionnement en termes de choix des surfaces à pâturer au cours de l'année, de modalités d'accès aux terres, à la Politique Agricole Commune, d'interaction avec les propriétaires fonciers, de difficultés identifiées et besoins d'appui, ainsi que les profils et trajectoires des élevages. Cette étude servira de support pour établir des préconisations et perspectives afin de garantir la pérennité de ce système d'élevage spécifique, répondant à des besoins contemporains d'installation avec un faible capital, d'une grande plasticité et capacité d'adaptation, qui sont des atouts par rapport à des problématiques de foncier ou de changement climatique. Cette brève est également l'occasion de rendre hommage à Tino Ziliani, fondateur en 2000 de l'Association des Bergers de Lombardie, décédé en février dernier à l'âge de 67 ans. Grand défenseur des *pastori vaganti*, il était le porte-parole des bergers auprès des organismes publics, promouvant sans relâche la valorisation des produits typiques liés à l'élevage itinérant, comme les vêtements en laine, la viande salée ou *bergna*, la viande de mouton.

■ LA ROUTO A UN TOURNANT

Après de nombreuses années d'efforts partagés, le projet *La Routo*. Sur les pas de la transhumance est entré ce printemps dans une phase que l'on peut espérer – enfin ! - décisive. Est notamment

prévu le démarrage à l'automne 2020 d'un projet de coopération de type LEADER, intitulé *La Routo. Itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance*, qui concerne quatre des principaux territoires situés sur l'itinéraire : Pays d'Arles, Grand Verdon, Pays d'ignois et Pays S.U.D.Y sont associés sept partenaires : Parcs naturels régionaux des Alpilles et du Verdon, Communauté d'Agglomération Provence-Alpes-Agglomération, Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains, CERPAM, Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, ainsi que la Maison de la transhumance, chef de file du programme. Les cofinancements sont assurés par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence. Le principal objectif du programme, d'une durée de deux années, est de faire de *La Routo* un parcours transfrontalier emblématique de la grande itinérance, reliant le Pays d'Arles aux montagnes alpines, associant les filières agricole, gastronomique, touristique, artisanale, environnementale et patrimoniale. Nous reviendrons plus précisément sur les différentes actions prévues dans ce programme dans notre prochaine lettre d'information. Le programme transfrontalier de type ALCOTRA (Plan Intégré Thématique, intitulé M.I.T.O., pour Modèles intégrés pour le tourisme outdoor), porté par le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence et l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence se poursuit, avec notamment la réalisation durant l'été 2020 d'un film promotionnel de l'itinéraire. Reste à souhaiter que l'homologation du GR®69 *La Routo*, étape indispensable à la mise en œuvre du projet, sera obtenue fin juin auprès de la Fédération Française de Randonnée. Les travaux d'aménagements, la mise en place du balisage, ainsi que la pose des lames directionnelles, devraient permettre l'ouverture du GR®69 au printemps 2021, ouverture à laquelle devrait être associé le lancement de la gamme de vêtements de pleine nature en laine mérinos d'Arles développée sous la marque *La Routo*.

■ RESTAURER LES COUSSOULS DE CRAU : UN TRAVAIL DE FOURMIS !

Le 7 août 2009, une importante fuite de pétrole brut (4 000 m³) d'une canalisation enterrée traversant la plaine de Crau a irrémédiablement détruit 5 ha de la végétation de type steppe des terres de parcours du centre de la Réserve Naturelle Nationale des Coussouls de Crau. En 2010, la couche de sol pollué a été enlevée sur 50 cm de profondeur et 72 000 tonnes ont alors été transférées en décharge. Une opération de transfert du même type de sol à partir d'une carrière alluvionnaire proche en cours d'extension a ensuite été réalisée au printemps 2011 pour reboucher l'excavation créée. A l'initiative de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine (IMBE), afin d'accélérer la restauration de la végétation et de ce sol transféré, 169 reines fondatrices de fourmis moissonneuses (*Messor barbarus*) ont été à leur tour transplantées à l'automne 2011 à partir de la steppe voisine en bon état. Il s'agissait ainsi d'accroître le succès de restauration des sols après leur transfert et la régénération de la végétation vers la steppe initialement présente via leurs rôles attendus d'ingénieurs des écosystèmes. Huit ans après cette réintroduction des fourmis, celles-ci ont significativement amélioré la restauration du sol et de la végétation des coussouls *via* leurs actions de brassage du sol, d'apport et d'incorporation de matières organiques mais aussi et surtout de transport et de redistribution des graines pour plus de 70% des différentes espèces végétales présentes dans la steppe. Il reste encore à savoir combien de temps il leur faudra pour que cette action concerne l'ensemble des 5 hectares, quelques années à quelques dizaines d'années. Avec les brebis, les fourmis sont donc de véritables ingénieurs des écosystèmes qui maintiennent ces espaces naturels en bon état écologique.



Manon, Jacky et Cendrine Bonnet, plaines de Meyran, Camargue, mai 2010.



Draille des troupeaux d'Arles, plateau de Valensole, Alpes de Haute-Provence, mai 2015.



>>

Quasiment toutes les manifestations liées aux activités pastorales prévues au printemps 2020, notamment les Fêtes de la transhumance, la 5^e édition du Salon des Agricultures de Provence, ainsi que la randonnée pastorale autour du sentier Amountagna ont été annulées suite à la crise sanitaire liée au Covid-19. Le colloque *Pastoralisme et nature protégée en Méditerranée occidentale* a été reporté, sans doute pour le mois de décembre 2020. Les évènements figurant dans l'agenda ci-contre restent soumis aux évolutions de cette crise.

AGENDA

À NE PAS MANQUER

Du 23 au 25 septembre 2020
Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme*

Valorisation des produits matériels et immatériels du pastoralisme

Vallée de l'Ubaye - Alpes de Haute-Provence
Organisation : Association Française de Pastoralisme, Maison de la transhumance, CERPAM

Renseignements et inscriptions :
afp.pastoralisme@orange.fr

Samedi 26 septembre
Foire agricole de la Saint-Michel

Barcelonnette

Du 7 au 10 octobre 2020
Festival International du film « Pastoralisme et grands espaces »*

Grenoble - Isère

Organisation : Fédération des Alpes de l'Isère, SUACI Montagn'Alpes

Renseignements et inscriptions :
festival@alpages38.org

Du 13 au 15 octobre 2020
Salon MED'AGRI
Salon pro de l'agriculture méditerranéenne

Parc des Expositions d'Avignon

Renseignements et inscriptions :
www.med-agri.com

* Ces deux évènements sont réunis sous la bannière commune des **Assises du pastoralisme de l'arc Alpin** à l'occasion de la Présidence française de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine.



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**

Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : s.plateel@transhumance.org

Sites internet :

www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information : Jean-Luc Chauvel, Patrick Fabre, Juliette Knockaert, Candice Vionnet, Thierry Dutoit, Tania De Almeida, Olivier Blight, Adeline Bulot, Erick Provost

Crédits photos : P. Fabre, R. Jaunatre, L. Roux, K. Walsh

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 25 €/an

En tant que personne morale (structure) : 60 €/an